|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Informer, coordonner | Enseigner dans le dispositif | Ressources |
| Septembre | | |
| Proposer une réunion individuelle avec **les *nouveaux* parents** pour expliquer le fonctionnement du dispositif  Participer à la sensibilisation sur la question du handicap auprès des élèves du collège, proposer un tutorat.  Organiser le fonctionnement du dispositif avec l**’AESH** (accueil, taxis, cantine, sortie…)   * Préciser, en accord **avec le chef d’établissement et la vie scolaire** : * la gestion des absences (ulis/ classe d’inclusion),les conditions individuelles particulières d’accès à la restauration scolaire, la gestion des récréations (**planning AESH**), les accès et stationnements des taxis, les conventions avec les sessad. Conventions également pour les ateliers segpa   Faire le point avec le gestionnaire (et le principal) pour évoquer le budget du dispositif et le fonctionnement.  Faire établir un ordre de mission permanent pour les déplacements réguliers vers les sessad, les collègues (tutorat par ex.)  Lister les élèves sortants (3ème), prélever les informations pour leur choix d’orientation (infos à transmettre au médecin scolaire, la COP psy, l’enseignant référent).  PAI par le médecin scolaire  Constitution du **dossier** ulis (qui comporte : fiche adresses/téléphones des familles et des transports, emploi du temps général de l'ulis, emplois du temps individuels des élèves et des classes d'accueil, fiche synthétique de présentation de l'élève, résultats des évaluations, présentation de l'ulis pour un éventuel remplacement, calendrier des activités EPS). Ce dossier est fait en double exemplaire (1 pour l'AESH et le remplacement)   * premiers contacts avec les **sessad** (planning des prises en charge) * **Projets** (finalisation des fiches action et des financements, devis transports/entrées) * Adhésion et réunion OCCE, projets d'achats * codes **MonBureauNumérique** pour les élèves et les parents (simplification des procédures), inscription **Labomep** (avec les profs de maths), codes **Openscol** aux nouveaux collègues   **Fiches** inspection ASH | Simplifiez au maximum ou plutôt réduisez le matériel scolaire des élèves au strict nécessaire  Veillez à une bonne installation des élèves (tables adaptées, ordinateurs…)  Commencer l’**évaluation** diagnostique afin de  déterminer les potentialités des élèves (**Openscol**)  Préparer les livrets de lecture, les livrets de maths  Faire le point sur les projets d’inclusion possibles en EPS, musique, arts plastiques.  Préparer un document synthétique pour en discuter avec les profs.  Redémarrer les **inclusions établies** et fixées (en juin) si le prof est tjs ok.  Rédiger les EDT temporaires des élèves et celui du dispositif (à transmettre à l’IEN ASH)  Démarrer les activités  **Sortie** de classe n°1 (Wesserling) | Voir liste  Les projets pédagogiques individualisés précédents  Si besoin sur demande auprès de la CPC ASH :  - modèle EDT  - contrats d’inclusion  - trame PPI  Les programmes de collège, dans la mesure du possible. Si le niveau des contenus d’enseignement est trop élevé, il faut essayer de rejoindre les  thématiques de ceux-ci |